



Poussé a la rue par ses parents

Par **Yannpti**, le **02/08/2011** à **21:53**

Bonjour,rnrn Voila à l'heure actuel j'ai 21ans depuis déjà prés de trois ans je suis en froid avec mes parents, car je suis en échec scolaire du au harcèlement perpétuel de mes camarades de lycée (je fuis donc les cours pour étudier "seul de mon coté" je dit cela car je ne suis pas vraiment seul) de plus mes parents ne supporte pas ma petite amie pour une raison qui nous échappe totalement et refuse que je continu de la fréquenter suite a mes problème d'absentéisme répéter en cours j'ai déjà failli être renvoyer quelques fois pourtant je réussi toujours mes diplômes (coup de chance je pense que vous vous direz).rnrn Ensuite il y a un an alors que je passé un moment chez le père de ma petite amie mes parents on appelé celui-ci lui disant qu'il me mettait a la porte qu'il ne voulait plus que je vive chez eux alors le lendemain je m'y suis rendu pour récupérer mes affaires sans faire plus d'histoire que cela un peut choquer quand je suis arrivé ils n'arrêtaient pas de dire que c'est moi qui avait décider de partir de chez moi et que je n'aurais le droit a rien vu que il dirait que c'est un départ volontaire.rnrn Quelque temps après je suis tous de même retourné vivre chez eux dans une ambiance froide et glacial, puis de nouveau problème son survenu de nouveau en échec scolaire pour les même raison et sous les menace physique des camarades de classes j'ai donc été porté plainte contre eux les problèmes s'étant amplifier a cause du fait que les gendarmes leurs avait dit que de toutes façon il ne risquer rien a nous harceler .rnrn Je me suis de nouveau réfugié chez le père de ma petite amie pendant se temps un problème financier et survenu je me retrouver poursuivi par des huissier qui me réclamer de régler une dette a un opérateur téléphonique menaçant de me saisir mes parents lisant mes courriers en l'apprenant on mis toute mes affaire dans des carton et on fait de ma chambre un salon privé (afin de ne pas pouvoir être saisi) qui ne ressemble donc plus a une chambre et ils m'ont également par écrits faits comprendre que je en suis plus le bienvenu chez eux.rnrn Etant encore scolarisé j'ai demander l'aide du père de ma petite amie mais celui ci en a marre de me voir chez lui a longueur de temps (compréhensif vu que je ne peut payer ma pars de la nourriture ni rien) je ne sais plus quoi faire mes parents ne voulant plus de mois j'ai jusque fin

août pour trouver une solution.rnrn cordialement,

Par **mimi493**, le **02/08/2011** à **21:55**

Vous ne pouvez que faire une requête au JAF pour demander une pension alimentaire et aller voir une assistante sociale

Par **Yannpti**, le **02/08/2011** à **22:11**

excusez moi de ma question mais qu'est-ce que le JAF ?

Par **mimi493**, le **02/08/2011** à **22:53**

le juge aux affaires familiales mais ça prendra des mois

Par **cocotte1003**, le **03/08/2011** à **02:45**

Bonjour, à 21 aans et en échec scolaire, il serait peut-etre temps de prendre votre indépendance en travaillantpour prendre un logement et ne plus etre à la charge de vos parents et de ceux de votre petit ami, cordialemnt

Par **pat76**, le **04/08/2011** à **17:18**

BonjourrnrnEn ce qui concerne la réclamation de paiement par le huissier, de quelle date est la facture de l'opérateur téléphonique?rnrnA 21 ans, il est temps de vous assumer et ainsi prouver à vos parents que vous pouvez très bien vous en sortir sans eux.rnrnIls reviendront d'eux-mêmes vers vous.rnrnVous pouvez trouvez un travail, avec de la volonté, il est possible de franchir des barrières.

Par **clicmypc**, le **07/08/2011** à **22:02**

Yannpti attend plus de compréhension de votre part et vous lui répondez en parti comme ses parents. rnJ'ai pas tout vu, j'ai pas tout fait, mais j'ai déjà vécu la même situation et je m'en suis sorti haut la main.rnYannpti, j'ignore dans quel domaine vous souhaitez étudier, car la vérité que personne n'arrive à décrypter dans votre malheur, c'est que vous avez besoin et vous voulez étudier. Or, impossible et c'est ça le plus dur pour vous ! Vous avez 2 solutions: soit vous allez directement travailler quelques années et vous reprendrez vos études dans 4

ou 5 ans (c'est ce que j'ai fait) mais difficile, très dur. Soit vous vous renseignez pour faire un contrat de professionnalisation qui vous permettra de vous assumer et de poursuivre vos études. rnJ'ai un ami que j'ai conseillé il y a 3 ans en arrière. Il était comme vous. Je l'ai envoyé en contrat de professionnalisation dans une entreprise installateur de fibre optique en télécom . Aujourd'hui, il est responsable de son équipe et gagne plus de 2000 euros net. rnC'est valable même pour des bac+2 , voir au delà.rnLa formation professionnelle est plus avantageuse que la voie normale de diplômes (elles mènent au même diplôme pourtant) mais quand on le sait pas, on galère.rnJ'espère vous avoir aidé. rnOn est en août, c'est la meilleure période pour aller vers des organismes de formation professionnelle.rnSi vous faites ça, il vous faudra savoir mettre les problèmes de côté et trouver d'autres contacts (amis) que vos parents. Allez-y, foncez, et vous y arriverez.rnrnPensez comme on vous l'a dit, à aller voir les assistantes sociales, les aides auxquelles vous pourriez prétendre (demi tarif EDF, téléphone) et profitez de ces aides à bon escient en effectuant votre formation.rnrnBon courage à vous.